

Société neuchâteloise de géographie
Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel



GÉO-REGARDS

REVUE NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE

MOBILITÉS ET DÉVELOPPEMENT
TRANSFRONTALIER

GÉO-REGARDS

REVUE NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE

MOBILITÉS ET DÉVELOPPEMENT TRANSFRONTALIER

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE **PATRICK RÉRAT** ET **DORIS WASTL-WALTER**

N° 4, 2011

**SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE ET
INSTITUT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**

ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2011
Case postale 5
2002 Neuchâtel 2
Suisse
www.alphil.ch
www.alphilrevues.ch

© Société neuchâteloise de géographie, www.s-n-g.ch
© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, www.unine.ch/geographie

Géo-Regards : revue neuchâteloise de géographie est une revue à comité de lecture issue de la fusion du *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* et de *Géo-Regards : cahiers de l'Institut de géographie*. Elle est référencée par la Bibliographie Géographique Internationale, Francis et Scopus.

Ce numéro a reçu le soutien de la commission des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

N° 4, 2011

ISSN 1662-8527

Abonnements	L'adhésion à la Société neuchâteloise de géographie comprend l'abonnement à <i>Géo-Regards : revue neuchâteloise de géographie</i> . Cotisations annuelles : membre ordinaire : 35.- ; couple : 60.- ; étudiant(e) : 20.- Abonnement (sans adhésion) : 33.- Société neuchâteloise de géographie Case postale 53 2006 Neuchâtel www.s-n-g.ch
Vente directe et librairie	Éditions Alphil-Presses universitaires suisses Case postale 5 2002 Neuchâtel 2 commande@alphil.ch
Vente version électronique	www.alphilrevues.ch
Rédacteur :	Patrick Rérat
Comité scientifique et de rédaction	Roger Besson, Katia Chardon, Frédéric Chiffelle, Antonio da Cunha, Blaise Dupuis, Pierre-Yves Jeanneret, Raoul Kaenzig, Béatrice Lapray, Sophie Marchand, Clémence Merçay, André Pancza, Étienne Piguet, Raffaele Poli, Mark Reinhard, Patrick Rérat, Hubert Rossel, Jean Ruegg, Valérie Sauter, Ola Söderström, Romaric Thiévent, Odile Tissot-Daguette.
Traduction des résumés :	Claude Fleischner, Hubert Rossel et les auteurs
Photos de couverture :	Mur entre Israël et la Palestine. Graffiti de Filippo Minelli et de Bansky.
Responsable d'édition :	Alain Cortat, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

ÉDITORIAL

MOBILITÉS ET DÉVELOPPEMENT TRANSFRONTALIER

Ce numéro de *Géo-Regards* – publié par ailleurs 125 ans après la première parution de son prédécesseur, le *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* – est consacré aux frontières et plus précisément aux relations et pratiques spatiales transfrontalières. Ceci n'est pas étonnant pour une revue qui paraît dans une région entretenant autant de traditions de mobilités transfrontalières¹. L'étude des frontières fait l'objet de surcroît d'une tradition établie en Suisse romande avec en premier lieu les travaux de Claude RAFFESTIN (1974, 1980, 1992).

Les frontières connaissent un regain d'intérêt notamment chez les géographes depuis une vingtaine d'années (NEWMAN, 2006 ; VAN HOUTUM *et al.*, 2005 ; WASTL-WALTER, 2011). Avec la chute du Rideau de fer en 1989, la carte géopolitique de l'Europe, et avec elle les frontières nationales, a en effet connu d'importants changements (MEINHOF, 2002 ; PAVLAKOVICH-KOCHI *et al.*, 2004 ; SCOTT, 2006). De nouveaux États ont été créés alors que d'autres ont disparu. Des accords internationaux ont modifié le caractère et la signification des frontières. L'Union européenne a été progressivement mise sur pied et différents traités – tels que celui de Schengen qui facilite les flux transfrontaliers des biens, des capitaux et des personnes – ont changé la physionomie de l'Europe de manière fondamentale et durable.

On évoque certes de temps à autre, à l'occasion par exemple des récentes élections présidentielles au Danemark ou en France, la possibilité de redonner aux États individuels le droit de contrôler les personnes à la frontière. Toutefois, les changements ont été si profonds et la mobilité transfrontalière (qu'elle soit quotidienne, résidentielle ou autre) tellement établie dans les régions bordant les frontières (et ce numéro en

¹ Les frontières ont retenu de longue date l'attention des géographes. En ce qui concerne le *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, le premier numéro (1886) contenait un article intitulé « Les frontières de la Suisse (étude de géographie militaire) ». Cet article, rédigé par le premier lieutenant-instructeur A. Boillot, renvoie à la géographie d'état-major critiquée par Yves Lacoste dans son essai de 1976 au titre provocateur *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*. Autre contribution à relever, l'étude de Suzanne Daveau portant le titre *Déclin des rapports frontaliers avec la France aux limites du canton de Neuchâtel* et publiée en 1956. Cet article montre l'évolution de la frontière au cours des derniers siècles et plus particulièrement l'importance des pratiques spatiales transfrontalières (marchés, foires, main-d'œuvre, activités agricoles, etc.) qui ont été progressivement remises en question par la consolidation des États-nations et les crises de la première moitié du xx^e siècle. Ces articles peuvent être téléchargés sur le site <http://doc.rero.ch>.

donnera quelques exemples convaincants), qu'il sera très difficile de retourner, même de manière occasionnelle, aux anciens régimes de régulation.

L'approche théorique adoptée dans ce numéro de *Géo-Regards* consiste à regarder les frontières non plus comme des barrières, mais comme facilitant les relations et flux entre pays limitrophes. De nouvelles régions transfrontalières se sont en effet constituées sous l'effet des pratiques spatiales des individus qui, dans leur vie quotidienne, tirent parti des asymétries entre deux nations voisines (différentiels de régime fiscal, de marché du travail, de prix, etc.) (EHLERS *et al.*, 2001 ; FAIST, 2000 ; GROUPE FRONTIÈRE, 2004 ; KRAMSCH et HOOPER, 2004 ; PAASI et PROKKOLA, 2008 ; PERKMANN et SUM, 2002 ; WERLEN, 1995). Ainsi, l'émergence de régions transfrontalières n'est souvent pas initiée par les États eux-mêmes, mais par des acteurs individuels et privés. Ces derniers prennent en compte les avantages qu'ils peuvent tirer de la frontière plutôt que des considérations politiques plus larges. Les États font dès lors face à des développements qu'ils n'ont pas toujours souhaités ou anticipés, et qui nécessitent de leur part la définition de mesures et de moyens ad hoc (comme par exemple la gestion des flux de transports transfrontaliers).

Ce développement n'est pas confiné aux pays européens et se manifeste dans d'autres régions du monde. Des acteurs adoptent des stratégies et organisent leur vie en fonction des voisinages transfrontaliers, alors que les États n'ont fréquemment ni la volonté ni les moyens de contrôler cette mobilité. De même, les régions situées à la frontière sont souvent périphériques et moins développées que les régions urbaines et centrales. Ainsi, les États profitent des développements transfrontaliers qui font prospérer ces régions et qui, pour le moins, permettent d'y maintenir la population.

L'échelle joue un rôle central dans l'étude des frontières. Dans ce recueil d'articles, les échelles locales, régionales et nationales apparaissent comme essentielles à la compréhension des phénomènes étudiés. L'acteur ou actrice individuel(le) se trouve en effet face à des régulations législatives nationales dans un contexte local et régional caractérisé par certaines spécialisations économiques et par des traditions et connaissances variables de la langue, du marché et des villes ou villages de part et d'autre de la frontière. Parfois, les États changent les règles du jeu, ce qui oblige ces acteurs à adapter leurs tactiques et pratiques spatiales transfrontalières.

Les papiers réunis ici ont été présentés pour la plupart dans le cadre de sessions spéciales organisées à l'occasion du colloque *Border Regions in Transition* (BRIT XI) qui a eu lieu à Genève et Grenoble en septembre 2011. Fidèles à la ligne éditoriale de la revue, les contributions sont l'œuvre non seulement de géographes mais également de spécialistes d'autres disciplines (anthropologie, démographie, sociologie, etc.) et recouvrent des terrains débordant largement les frontières helvétiques.

Les douze articles se répartissent en quatre grands thèmes de l'étude des frontières :

- La mobilité quotidienne (travail, achat, etc.) dans le cas de frontières à la perméabilité croissante ;
- La gestion des flux transfrontaliers par la constitution d'une offre adéquate de transports publics ;
- La mobilité résidentielle transfrontalière, soit l'installation de ménages de part et d'autre d'une frontière ;
- Les conséquences de la création ou du renforcement d'une frontière sur les pratiques spatiales transfrontalières.

Mobilité quotidienne transfrontalière

Les flux qui traversent quotidiennement une frontière ont en premier lieu trait au travail frontalier – phénomène abordé dans les articles suivants sous l’angle des travailleurs, des associations et du tissu économique – ainsi qu’aux habitudes de consommation (tourisme d’achat).

BELKACEM et PIGERON-PIROTH s’intéressent au travail frontalier et à son impact sur le développement de la Grande Région, qui est à cheval entre le Luxembourg, l’Allemagne, la Belgique et la France. L’article montre que le travail frontalier a permis, dans les territoires de résidence, d’amortir la crise liée aux restructurations industrielles et de générer un certain regain démographique. Ce dernier a contribué à changer l’image des anciens sites sidérurgiques et favorisé le développement d’une économie résidentielle par la dépense des revenus des travailleurs frontaliers au niveau local. Dans les territoires d’emploi, le travail frontalier constitue un important facteur de développement économique en comblant de forts besoins en main-d’œuvre et en qualification, ainsi qu’en générant des ressources financières (par l’imposition des travailleurs frontaliers dans le pays où ils sont employés). Cette dynamique est toutefois également source de déséquilibres dont les principaux sont l’engorgement du trafic ainsi que, dans les territoires de résidence, une pression sur les prix de l’immobilier et la difficulté que rencontrent les entreprises locales à recruter de la main-d’œuvre qualifiée.

HAMMAN aborde la problématique des travailleurs frontaliers à travers leur prise en charge collective par différentes organisations. Cette main-d’œuvre est longtemps apparue comme peu défendable par les centrales syndicales nationales. Ce vide explique la montée en puissance d’associations de défense des frontaliers. L’auteur montre comment ces dernières se situent en permanence entre une posture syndicale et la défense d’une spécificité transfrontalière. Devant la complexité des systèmes institutionnels (nationaux et européens), les structures d’information des frontaliers se définissent par un entre-deux, à la fois syndicat et prestataire de services (conseils, etc.). Les contacts entre les différentes organisations et les administrations de part et d’autre de la frontière permettent la constitution et la circulation d’un « savoir » transfrontalier. Ces organisations participent ainsi à l’européanisation en faisant connaître aux niveaux national, régional et local les normes communautaires (libre circulation des personnes en matière de travail, etc.).

MUNZ appréhende une autre dimension du travail transfrontalier en s’intéressant à l’industrie horlogère helvétique. Il montre tout d’abord l’importance de la mobilité transnationale qui est constitutive du savoir-faire horloger dans l’Arc jurassien suisse (importance des travailleurs frontaliers, présence d’écoles horlogères des deux côtés de la frontière, etc.). Différents labels de certification ont été élaborés afin de caractériser la spécialisation et l’attractivité de l’Arc jurassien suisse en matière de production horlogère. Plus récemment, la catégorie « patrimoine horloger » est apparue pour souligner cet ancrage historique et promouvoir différents territoires. Ces modes d’appropriation du patrimoine horloger mettent toutefois en scène une histoire presque exclusivement liée à la Suisse. Selon l’auteur, ils rendent « invisibles » les différentes formes de mobilité transnationale et la dimension transfrontalière qui ont structuré et organisent aujourd’hui encore les activités horlogères en Suisse.

Les villes de Komárom (Hongrie) et de Komárno (Slovaquie) ont été séparées par le traité de Trianon en 1920. Comme le montre SIKOS, après une séparation de près de sept décennies, les conditions sont à nouveau réunies pour envisager un développement coordonné et un rapprochement entre les deux villes. Parmi les formes de mobilité transfrontalière, les déplacements liés à la consommation (le tourisme d'achat) prennent de l'importance. La proximité de la frontière crée un environnement particulier dans le commerce de détail, au sein duquel se développent une concurrence horizontale (entre les commerces de niveau similaire) et une concurrence verticale (entre les petits commerces, les coopératives, les chaînes de distribution à forte intensité capitaliste venant d'Europe de l'Ouest, etc.). La très forte concurrence commerciale et la perméabilité des frontières permettent aux consommateurs de déployer des stratégies et des pratiques d'achat tenant compte du cours entre le forint et la couronne (puis l'euro), et des différentiels de prix et de salaires.

Gestion des flux transfrontaliers

L'augmentation des flux traversant quotidiennement la frontière se heurte à des infrastructures de transports qui n'ont généralement pas été conçues dans une perspective transfrontalière. La gestion de la mobilité, notamment par les transports en commun, apparaît comme un enjeu important pour les collectivités territoriales concernées.

BEYER et REITEL ont étudié les réseaux de transports publics dans trois agglomérations transfrontalières (Sarrebruck, Strasbourg et Bâle) qui partagent de nombreuses caractéristiques (taille, flux de navetteurs, configuration des réseaux de transport, etc.). Pour ces auteurs, le renouveau de l'offre en transports publics se situe au croisement d'une double influence : le regain d'intérêt pour les alternatives à la voiture individuelle et l'ouverture des frontières en Europe. L'offre de transports collectifs peut être considérée comme un indicateur du degré d'intégration formelle des agglomérations transfrontalières. Elle peut également être utilisée pour structurer les régions transfrontalières (recherche de taille critique, ambition métropolitaine, etc.). Les auteurs montrent par une typologie la grande diversité des arrangements entre collectivités territoriales pour garantir une offre transfrontalière, et ils en identifient les principaux obstacles (complexité juridique, répartition différenciée des compétences, répartition des recettes et des charges financières, etc.).

En prenant le cas de la Regio Insubrica (Italie/Suisse), VIGANI analyse l'évolution des fonctions de la frontière et ses impacts. Dans une première phase, la frontière a joué un rôle de barrière avec la consolidation des États-nations et créé une distorsion dans un espace économique auparavant commun. La frontière est ensuite devenue un filtre permettant le passage de certains flux et la constitution d'une économie de frontière basée sur des « rentes différentielles » dues à la jonction de deux systèmes politico-économiques (implantation d'industries helvétiques recherchant une main-d'œuvre bon marché par exemple). Finalement, la frontière est devenue une zone de contact avec l'émergence d'une économie transfrontalière. L'augmentation de ces flux n'est pas captée par les transports publics et provoque de nombreuses congestions. Assurer la compétitivité de la région passe selon l'auteur par la constitution d'une métropole polycentrique irriguée par les transports publics. Ce projet est toutefois rendu difficile par le décalage entre les niveaux institutionnels compétents et le manque de moyens à disposition.

Mobilité résidentielle transfrontalière

La grande perméabilité de certaines frontières et l'existence de différentiels notamment sur le marché immobilier incitent des ménages à élire domicile d'un côté ou de l'autre de la frontière. Comme tout phénomène migratoire, la mobilité résidentielle transfrontalière est un processus sélectif dans le sens où elle concerne des groupes de population spécifiques.

COSTA et EGGERICKX montrent que l'ouverture des frontières et la construction européenne n'ont pas eu un impact uniforme sur les différents espaces frontaliers belges. Ces derniers ont en effet connu des évolutions de la population très diversifiées au cours des dernières décennies. Globalement, les zones frontalières de l'est (avec le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Allemagne) sont très dynamiques, alors que celles de l'ouest (avec la France) sont relativement inertes sur le plan démographique. Les premières se caractérisent par une forte attractivité migratoire et par une augmentation du nombre de travailleurs frontaliers. Cette croissance démographique soutenue exerce une pression sur la disponibilité et le coût des logements et des terrains à bâtir. Ceci pourrait indiquer qu'un processus de ségrégation sociale et spatiale est à l'œuvre, obligeant certaines catégories de population à s'installer plus loin des frontières nationales.

La contribution de CARPENTIER, GENGLER et GERBER complète cette analyse en dressant un état des lieux de la mobilité résidentielle transfrontalière dans le cas de la Grande Région et plus précisément entre le Luxembourg et les pays limitrophes (Allemagne, Belgique et France). Cette forme de mobilité est en croissance et s'explique par des logiques socio-familiales (les migrants ont pour la plupart entre 20 et 40 ans), socio-économiques (surreprésentation des personnes à bas salaire même s'il existe une part non négligeable de hauts revenus) et socio-culturelles (plus de la moitié des migrants « retournent » en fait dans leur pays d'origine). Les motivations résidentielles les plus fréquemment citées ont trait au prix du logement (85 %), au différentiel de coût de la vie (55 %) et à l'envie de devenir propriétaire (54 %). La majorité des ménages améliorent ainsi leurs conditions d'habitat en migrant. Des retours au Luxembourg sont également observés : ils sont le plus souvent liés à un changement dans la situation familiale (une séparation par exemple).

RÉRAT, MOINE, GERTSCH et SIGNORET dévoilent l'existence d'un système migratoire complexe dans l'Arc jurassien franco-suisse avec des flux migratoires traversant la frontière dans les deux sens. Quitter la Suisse pour la France voisine concerne des couples avec enfants où généralement l'un des partenaires au moins possède un passeport français voire européen. Les familles interrogées sont passées du statut de locataire d'un appartement à celui de propriétaire d'une maison individuelle en profitant de l'accession facilitée à la propriété en France (niveau des prix, apport personnel exigé, etc.). À l'inverse, les personnes en provenance de France et s'établissant en Suisse ont en majorité moins de 40 ans, vivent dans des ménages sans enfant, sont au bénéfice d'une formation universitaire. Les motivations principales des migrants originaires de la région limitrophe renvoient à des facteurs personnels (formation/dissolution d'un couple, etc.) et à la réduction des trajets domicile-travail. Pour les migrants du reste de la France, les raisons professionnelles ou liées aux études dominent.

ERÖSS, FILEP, TÁTRAI, VÁRADI et WASTL-WALTER se sont penchés quant à eux sur les migrations d'étudiants entre la Serbie et la Hongrie (région de la Voïvodine). Cette frontière a été tracée au sortir de la Première Guerre mondiale, créant ainsi du côté serbe une importante minorité hongroise. De jeunes adultes appartenant à cette dernière traversent la frontière afin de poursuivre leurs études. Leurs motivations ont tout d'abord trait à l'offre de formation et à des critères économiques. Il existe en effet peu de filières dispensées en hongrois en Serbie. En Hongrie, l'éventail d'offres de formation est non seulement plus large mais leur réputation meilleure. De même, les perspectives de carrière renforcent l'attractivité de la Hongrie et ceci de manière d'autant plus intense depuis son adhésion à l'Union européenne. Des facteurs personnels et familiaux jouent également un rôle important. Ces choix migratoires font écho aux stratégies adoptées par les différents gouvernements de Hongrie afin de favoriser la formation et le maintien des communautés hongroises vivant hors des frontières du pays. Malgré ces intentions politiques, l'attrait de la Hongrie ne s'exerce pas uniquement pendant la durée des études mais se prolonge le plus souvent au-delà par une installation définitive.

Renforcement ou création d'une frontière

Les contributions précédentes concernent essentiellement des pratiques spatiales transfrontalières à l'œuvre dans un contexte de porosité croissante des frontières. À l'inverse, deux exemples, l'un tiré de la colonisation et l'autre des frontières externes de l'Union européenne, montrent les conséquences de l'instauration ou du renforcement d'une frontière dans son rôle d'instrument de contrôle et de régulation des mobilités.

TSIGBÉ démontre que le territoire togolais tel qu'il se présente aujourd'hui est le résultat de négociations entre les puissances coloniales (Allemagne puis France et Grande-Bretagne). Ces dernières ont érigé des frontières et des postes de douane afin de protéger et contrôler l'espace conquis. Certaines ethnies ont ainsi été partagées de part et d'autre de la frontière. Face à cette situation, les populations ne se sont pas, selon l'auteur, comportées en victimes résignées. Elles ont réussi à s'approprier progressivement les frontières et à les adapter à leurs pratiques de mobilité de longue distance (migrations saisonnières ou définitives vers certains pays limitrophes pour échapper au recrutement forcé, pour obtenir des rémunérations plus élevées, etc.) ou de proximité (culture de terres situées de l'autre côté de la frontière, contacts avec les membres de la famille, etc.). Les pouvoirs coloniaux successifs ont vainement tenté d'empêcher ces « transgressions » permanentes de la frontière par différents moyens (taxe à l'émigration, impôt sur les récoltes traversant la frontière, etc.).

L'étude de BYRSKA-SZKLARCZYK porte sur les « Fourmis », ces petits contrebandiers traversant quotidiennement la frontière entre la Pologne et l'Ukraine, et gagnant leur vie grâce au trafic de cigarettes. L'évolution du rôle de la frontière a finalement mis un terme à cette activité : l'adhésion de la Pologne à l'espace Schengen a tout d'abord empêché le travail des Fourmis ukrainiennes (un visa est dorénavant exigé) alors que de nouvelles réglementations douanières (sur le nombre de cigarettes pouvant être transportées pour la « consommation personnelle ») ont rendu ce trafic non rentable. Des milliers de personnes ont d'un jour à l'autre perdu leur principale source de revenu. Par une démarche ethnographique et avec l'aide de métaphores, l'auteure analyse la frontière dans le vécu et le discours des Fourmis. La frontière apparaît comme un endroit oppressif où les Fourmis deviennent des « corps dociles » assujettis aux

« techniques de discipline ». Il n'en demeure pas moins qu'elles ont développé au fil des années certaines formes de résistance face au pouvoir.

Dans l'ensemble, ce numéro de *Géo-Regards* présente et analyse des pratiques, souvent créatives et originales, adoptées par des acteurs pour utiliser les frontières et en tirer parti, et ceci dans une vaste palette de contextes territoriaux. Les contributions rassemblées ici mettent en lumière également les possibilités et opportunités créées par les différences entre États – en termes de structure économique et de cadre législatif – pour le développement des régions transfrontalières.

PATRICK RÉRAT,
Université de Neuchâtel
patrick.rerat@unine.ch

DORIS WASTL-WALTER,
Université de Berne
doris.wastl-walter@giub.unibe.ch

BIBLIOGRAPHIE

- EHLERS NICOLE, BOEKEMA FRANS and BUURSINK JAN (eds.), 2001 : « Binational Cities » (special issue), *GeoJournal*, 54 (1).
- FAIST THOMAS, 2000 : *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*, Oxford : Oxford University Press.
- GROUPE FRONTIÈRE, 2004 : *La frontière, un objet spatial en mutation*, Espacestemps.net, Textuel, 29.10.2004 (<http://www.espacestemps.net/document842.html>).
- KRAMSCH OLIVIER and HOOPER BARBARA (eds.), 2004 : *Cross-Border Governance in the European Union*, London : Routledge.
- MEINHOF ULRIKE (ed.), 2002 : *Living (with) borders: identity discourses on East-West borders in Europe*, Aldershot : Ashgate.
- NEWMAN DAVID, 2006 : « The lines that continue to separate us: borders in our 'borderless' world », *Progress in Human Geography*, 30 (2), 143-161.
- PAASI ANSSI and PROKKOLA EEVA-KAISA, 2008 : « Territorial dynamics, cross-border work and everyday life in the Finnish-Swedish border area », *Space & Polity*, 12 (1), 13-29.
- PAVLAKOVICH-KOCHI VERA, MOREHOUSE BARBARA and WASTL-WALTER DORIS (eds.), 2004 : *Challenged borderlands: transcending political and cultural boundaries*, Aldershot : Ashgate.
- PERKMANN MARKUS and SUM NGAI-LING (eds.), 2002 : *Globalization, Regionalization and Cross-Border Regions*, Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- RAFFESTIN CLAUDE, 1992 : « Autour de la fonction sociale de la frontière », *Espaces et Sociétés*, 70/71, 157-164.
- RAFFESTIN CLAUDE, 1980 : *Pour une géographie du pouvoir*, Paris : Litec.
- RAFFESTIN CLAUDE et GUICHONNET PAUL, 1974 : *Géographie des frontières*. Paris : Presses universitaires de France.
- SCOTT JAMES W. (ed.), 2006 : *EU Enlargement, Region Building and Shifting Borders of Inclusion and Exclusion*, Aldershot : Ashgate.
- VAN HOUTUM HENK, KRAMSCH OLIVIER and ZIERHOFFER WOLFGANG (eds.), 2005 : *Bordering space*, Aldershot : Ashgate.

WASTL-WALTER DORIS (ed.), 2011 : *The Ashgate Research Companion to Border Studies*. Farnham : Ashgate.

WERLEN BENNO, 1995 : *Sozialgeographie alltäglicher Regionalisierungen. Band 1: Zur Ontologie von Gesellschaft und Raum*. Stuttgart : Franz Steiner Verlag.

STRATÉGIE ÉDUCATIVE OU STRATÉGIE MIGRATOIRE ? LES ÉTUDIANTS DE VOÏVODINE EN HONGRIE

ÁGNES ERŐSS, Institut de Géographie, Académie hongroise des Sciences,
agnes.eross@gmail.com

BÉLA FILEP, Institut de Géographie, Université de Berne, bfilep@giub.unibe.ch

PATRIK TÁTRAI, Institut de Géographie, Académie hongroise des Sciences,
tatraipatrik@gmail.com

MONIKA MÁRIA VÁRADI, Centre de Recherches régionales,
Académie hongroise des Sciences, varadim@rkk.hu

DORIS WASTL-WALTER, Institut de Géographie, Université de Berne,
doris.wastl-walter@giub.unibe.ch

RÉSUMÉ

L'objectif de notre étude est de présenter les particularités de la migration à visée éducative dans la région frontalière entre la Serbie et la Hongrie, eu égard aux régulations politiques nationales hongroises qui influencent les choix migratoires individuels. À notre avis, ce type de migration transnationale est déterminé à la fois par des raisons ethniques et économiques ; il concerne avant tout la minorité hongroise vivant du côté serbe de la frontière.

Mots clés : éducation, migration, transnationalisme, Szeged, Voïvodine, politique migratoire.

INTRODUCTION : ETHNICITÉ ET MIGRATION TRANSFRONTALIÈRE ET TRANSNATIONALE

Notre étude, basée sur nos recherches empiriques¹, porte sur les caractéristiques de la migration transfrontalière serbo-hongroise ayant pour but l'éducation qui, à notre sens, est

¹ La recherche intitulée *Integrating (trans) national migrants in transition states* est soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique dans le cadre du programme SCOPES, et dirigé par Doris Wastl-Walter (www.transmig.unibe.ch). Le présent article a été rédigé à partir des données recueillies lors d'entretiens menés entre novembre 2010 et avril 2011 auprès d'étudiants et de lycéens hongrois de Voïvodine qui vivaient à ce moment-là à Szeged (Hongrie).

une forme de migration transnationale. La littérature parle de migration transnationale au sens très large à propos de migrations à travers les frontières politiques (JORDAN et DÜVELL, 2003). Le transnationalisme renvoie au fait que les migrants, une fois établis dans un autre pays, restent liés à leur pays d'origine, et ce, dans de très nombreux domaines – familial, économique, social, organisationnel, religieux, culturel, politique – et que leurs réseaux sociaux, ainsi que leurs activités les rattachent parallèlement à deux, voire à plusieurs États (BASCH et al., 1994, 7). Ce phénomène de transnationalité est évolutif; la fréquence et l'intensité des relations transnationales se modifient continuellement dans le temps, et le type d'attachement des migrants transnationaux à leur pays d'origine est également variable. Par ailleurs, l'existence transnationale ne signifie pas que les personnes concernées sont conscientes de cette appartenance et identité transnationales (LEVITT et GLICK SCHILLER, 2004). En revanche, utiliser les notions de société ou d'espace social transnational(e) permet d'élargir les définitions strictes d'État-nation: « *Une société transnationale induit une société et des relations sociales ouverte(s) au sens géographique. Les mouvements entre localités ne sont limités ni en nombre ni en direction et les perspectives par rapport à l'avenir restent ouvertes [...]* » (FEISCHMIDT et ZAKARIÁS, 2010, 159).

Les lycéens et étudiants voïvodinois poursuivant leurs études en Hongrie sont des migrants transnationaux qui vivent et tissent des liens simultanément dans les deux pays, mais leurs modes de vie et leurs attaches sont différents d'un pays à l'autre. Les perspectives et l'issue données à cette migration transnationale à but éducatif varient également: elle peut conduire à une installation définitive en Hongrie, à un retour provisoire ou définitif dans le pays d'origine, mais aussi à une migration – provisoire ou définitive – dans un pays tiers (SZENTANNAL, 2001).

La particularité de la migration transnationale à but éducatif que nous avons analysée, est que les migrants font partie d'une minorité ethnique hongroise dans leur pays de départ (la Serbie), et rejoignent un autre pays – que certains d'entre eux considèrent comme leur patrie – dont ils étaient séparés par une frontière géopolitique depuis 1920, et notamment une frontière de Schengen depuis 2007, mais dont ils parlent la langue et partagent la culture. C'est d'ailleurs pour cela que certains auteurs considèrent cette migration partant des pays voisins en direction de la Hongrie « *entre migration interne et internationale qui nécessite une interprétation particulière tenant compte dans l'analyse du phénomène des racines historiques communes, de l'identité ethnique et linguistique, ainsi que de la proximité culturelle* » (GÖDRI, 2005, 79). Tout ceci implique, d'une part, que l'ethnicité représente une sorte de capital culturel lors de la migration et, d'autre part, que dans le discours des migrants, la migration est souvent racontée et expliquée par des catégories liées à l'ethnicité.

La problématique de l'ethnicité dans le cas des Hongrois vivant à l'extérieur des frontières nationales doit être abordée dans le cadre de la transnationalité. La notion de migration transnationale apparaît avec la notion de la nation déterritorialisée: les migrants restent attachés à leur pays d'origine sans y vivre, et l'appartenance à une nation n'est pas conditionnée par la domiciliation à l'intérieur des frontières géopolitiques de l'État-nation. Dans le cas de la Hongrie et des Hongrois vivant dans les pays voisins, les négociations et décisions dans le domaine de la politique de nationalité de la Hongrie ont pour objectif de constituer une nation déterritorialisée, englobant tous les Hongrois, quel que soit l'endroit où ils vivent. C'est dans ce sens que Michael Stewart parle d'une nouvelle forme de politique transnationale, considérant les Hongrois vivant à l'extérieur des frontières comme une

minorité transnationale en construction (STEWART, 2002; NYÍRI, 2010). Cette nation déterritorialisée existait déjà auparavant au sens culturel et symbolique, mais à partir de 2011 elle s'étouffe d'une dimension politique: les Hongrois vivant dans les pays voisins peuvent demander la nationalité hongroise par naturalisation facilitée. Derrière le discours sur la nation déterritorialisée et derrière les efforts visant à la constituer se profile un espace ethnique bien précis comprenant tous les territoires du Bassin des Carpates où vivent des minorités hongroises et que la politique hongroise actuelle cherche ouvertement à conserver. L'aide offerte tant aux Hongrois vivant à l'extérieur des frontières qu'aux établissements hongrois dans le domaine de l'enseignement ou de la formation constitue un outil pour atteindre cet objectif.

FRONTIÈRE ET RÉGION FRONTALIÈRE – APERÇU HISTORIQUE

La frontière actuelle entre la Hongrie et la Serbie (qui a par le passé fait successivement partie du Royaume serbo-croato-slovène, de la Yougoslavie et enfin de la Serbie-Monténégro) a été définie par le traité de Trianon mettant fin à la Première Guerre mondiale, et confirmée par les traités de paix de Paris de 1947. Auparavant, la frontière serbo-hongroise se situait en moyenne à 150 km plus au sud, suivant les tracés de la Save et du Danube. La nouvelle frontière a coupé en deux l'infrastructure de transport. Plusieurs villes auparavant en position centrale se sont retrouvées soudainement à la périphérie des nouveaux États (Subotica et Szeged sont tout au plus à une petite dizaine de kilomètres de la frontière), perdant ainsi leur zone d'attraction (voir carte 1). Par ailleurs, elle a créé des îlots importants de minorités ethniques, hongroises et slaves du sud, des deux côtés de la frontière.

Carte 1. Région frontalière serbo-hongroise

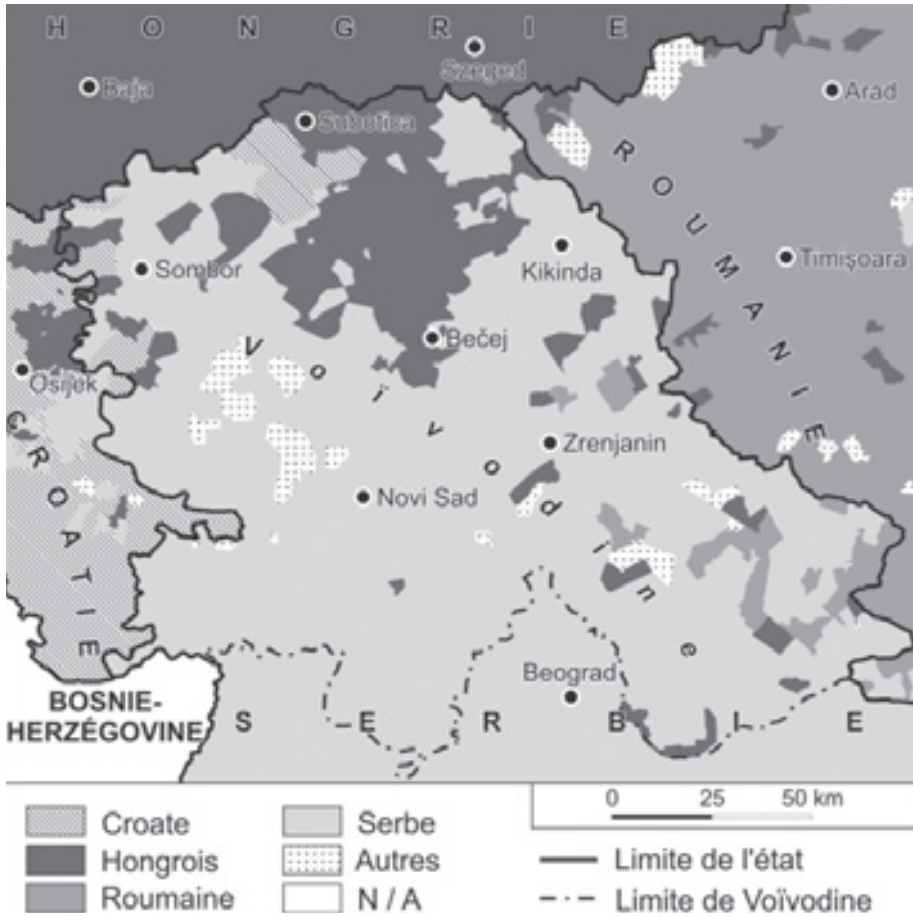


Durant les décennies de pouvoir communiste, cette frontière pouvait être plus ou moins étanche, en fonction de l'évolution des relations entre les deux pays, ainsi que de leur politique intérieure. À partir des années 1960 cependant, le trafic frontalier s'est intensifié progressivement (NAGY, 2009, 463).

Dans cette région frontalière serbo-hongroise se trouvent deux villes relativement importantes : Szeged et Subotica, Szeged ayant toujours été le centre d'attraction de la région. Avant 1920, l'aire d'influence de Szeged, ville-carrefour (*gateway city*), s'étendait à une grande partie de la Voïvodine et du Banat. Avec le tracé des frontières du traité de Trianon, elle a perdu une très grande partie de sa zone d'attraction, mais est en même temps devenue siège épiscopal et ville universitaire (PÁL et GYÓRI, 2009, 177). Par contre, Subotica n'a jamais exercé d'influence régionale importante, bien qu'un siècle auparavant elle ait été la troisième ville la plus peuplée de Hongrie, derrière Budapest et Szeged. La nouvelle frontière a considérablement freiné son développement économique, et aujourd'hui elle compte sensiblement le même nombre d'habitants qu'en 1910. La frontière continue à obstruer l'essor des deux cités. Le développement des relations économiques et sociales et les réseaux transfrontaliers sont ainsi asymétriques (PÁL et GYÓRI, 2009, 184). Actuellement, la zone d'attraction transfrontalière de Szeged s'étend essentiellement au nord de la Voïvodine, à la région délimitée par les villes de Subotica – Bačka Topola – Bečej – Kanjiža et se caractérise par un trafic quotidien important, lié au tourisme d'achat, au grand essor des sociétés aux capitaux serbes et hongrois, à l'arrivée massive de lycéens et d'étudiants, ainsi qu'à une clientèle importante des cabinets médicaux (NAGY, 2009, 462). L'évolution de cette zone d'attraction est étroitement liée à la structure ethnique de la Voïvodine, puisqu'elle constitue le lieu de résidence de la plupart des Hongrois de la Voïvodine (carte 2). La ville de Szeged a établi une coopération transfrontalière principalement avec sa ville jumelée Subotica, ayant une population hongroise pour ainsi dire majoritaire.

Ainsi, des relations transfrontalières sont tissées par la population hongroise, de langue et de culture communes, vivant des deux côtés de la frontière. Ce sont les Hongrois de Voïvodine qui ont recours majoritairement aux services éducatifs et culturels de Hongrie. Parmi les raisons géographiques et ethniques à cette migration, trois en particulier méritent un examen plus approfondi. Le nombre et la proportion des Hongrois de Voïvodine sont en baisse constante (de 426 000 personnes, soit 28,5 % en 1910, elle est passée à 290 000 personnes, soit 14,3 % en 2002). Non seulement la communauté connaît un solde naturel négatif depuis les années 1970, mais l'émigration en direction de la Hongrie et vers d'autres pays renforce ce déclin démographique. Tout cela rend de plus en plus difficiles la constitution et le maintien d'une infrastructure éducative hongroise en Voïvodine, notamment dans l'enseignement supérieur. Autre aspect important, dans les principales villes universitaires (à Novi Sad par exemple), on observe une forte tendance à l'assimilation, ce qui « rebute » les étudiants provenant des milieux hungarophones. Enfin, le troisième facteur à noter est la proximité géographique, car Szeged se situe à moins de 80 km de la plupart des municipalités à majorité hongroise de la région. Elle est plus proche pour bon nombre de ces dernières que Novi Sad, le chef-lieu de la Voïvodine.

Carte 2. Carte représentant les majorités ethniques de la population de la Voïvodine et de sa région, 2002



POLITIQUE NATIONALE HONGROISE ENVERS LES ÉTUDIANTS HONGROIS DE L'ÉTRANGER

La particularité de la migration en direction de la Hongrie est que les deux tiers des migrants proviennent des communautés hongroises vivant dans les pays voisins (cf. par exemple KOVÁTS, 2004; TÓTH, 2003). À cet égard, l'intégration dans l'enseignement secondaire, et plus encore au niveau supérieur en Hongrie, constitue une étape importante vers la migration. Cette dernière, à but éducatif, ne décroît pas, malgré les efforts des différents gouvernements de la Hongrie pour favoriser la formation – et ainsi le maintien dans leur pays natal – des intellectuels des communautés hongroises vivant en dehors des frontières.

L'élément peut-être le plus important de cette politique, en tout cas du point de vue de notre étude, était l'aide apportée aux étudiants hongrois arrivant de l'étranger². Dans le système créé au début des années quatre-vingt-dix, les communautés vivant en dehors des frontières, à travers des Conseils d'attribution des bourses, décident en fonction des besoins de la minorité ethnique et des disciplines étudiées qui peut bénéficier d'une bourse de l'État hongrois pour poursuivre des études dans un établissement d'enseignement supérieur en Hongrie. Fait partie de ce système d'aide un réseau d'internats : à Budapest d'abord, puis – dès le début des années 2000 – dans les centres universitaires importants, des « Collèges » ont été créés. Il s'agit de foyers-résidences universitaires dont le premier a ouvert ses portes à Szeged en septembre 2001. La politique mise en œuvre par le collège Márton Áron – reflet de toute une philosophie – vise non seulement à former les intellectuels des communautés hongroises vivant en dehors des frontières, mais aussi à renforcer leur identité et à favoriser leur retour au pays natal, créant un espace communautaire où les étudiants hongrois provenant des pays voisins se retrouvent entre eux et où les nombreux services et loisirs qui leur sont offerts doivent contribuer à renforcer leurs liens³.

Le système d'aide avait comme objectif de favoriser la formation des jeunes intellectuels des communautés hongroises vivant en dehors des frontières, mais très rapidement il a fallu se rendre à l'évidence que la plupart des étudiants ne souhaitaient pas rentrer dans leur pays. C'est ce qui explique que lors de la réforme du système, au début des années 2000, des garanties ont été rajoutées à l'attribution de la bourse : l'étudiant bénéficiaire devait s'engager à rentrer dans son pays, une fois les études terminées. Mais ni cette clause, ni l'aide apportée pour développer les établissements d'enseignement supérieur de langue hongroise en dehors des frontières, notamment en Roumanie et en Slovaquie, n'ont réussi à diminuer le flux migratoire ; pas plus, d'ailleurs, que la baisse progressive des sommes disponibles. Une part importante des étudiants – selon certaines estimations 50 % –, ne rentrent pas dans leur pays d'origine⁴ (GÖDRI, 2005, 88). Le proviseur du collège Márton Áron de Szeged souligne que jamais un étudiant refusant de rentrer dans son pays n'a dû rembourser la bourse, l'État ne contrôlant tout simplement pas si le contrat signé a été respecté.

Les migrants hongrois venant de Voïvodine pour poursuivre leurs études sont issus de familles de niveau socioculturel supérieur à la moyenne (ERDEI, 2005). Selon une étude récente, les parents des étudiants voïvodinois de Hongrie ont des diplômes

² Voir pour plus de détails ERDEI (2005), EPARE (2008) et MOLNÁR (2008).

³ L'espace commun permet de créer des liens forts et durables ; nous avons rencontré plus d'un étudiant voïvodinois ayant fait la connaissance de son futur époux/épouse durant la première année de formation ou lors de la période passée au collège, d'autres ayant tissé de forts liens d'amitié. En revanche, nous avons également rencontré des migrants qui ont refusé la place réservée à l'internat aux Hongrois provenant de l'étranger, car ils considéraient cela comme une ghettoisation culturelle et ethnique. Un des participants de l'enquête menée par les étudiants du collège eux-mêmes, en 2008, souligne la dualité de cette situation qui les protège d'une certaine façon de toute possibilité de conflit avec les Hongrois de Hongrie, mais ralentit, voire empêche, leur intégration par un effet de ségrégation (EPARE, 2008, 11).

⁴ Cela ne concerne pas uniquement les étudiants boursiers, d'autant que leur proportion parmi l'ensemble des étudiants était en baisse (SZENTANNAI, 2001), mais l'ensemble des étudiants, dont la majorité finançait elle-même ses études.

nettement supérieurs à ceux dont les enfants poursuivent leurs études en Serbie⁵. Le dernier diplôme obtenu avant les études universitaires est également significatif: tandis que deux tiers de ceux qui poursuivent leurs études en Hongrie sortent du lycée général, cette proportion est inverse pour les étudiants restant en Serbie, dont deux tiers sortent de lycées professionnels, soit des établissements d'enseignement secondaire moins bien réputés. Ces résultats nous incitent à formuler comme hypothèse – fondée uniquement sur nos observations, et en aucun cas sur une étude systématique – que « *la majorité de l'élite hongroise de Voïvodine scolarise ses enfants en Hongrie* » (RUM, 2010); on pourrait presque dire que l'élite minoritaire de Voïvodine se caractérise par un mode de vie de migrants transnationaux. L'étude en question attire également l'attention sur la volonté de migrer qui se révèle intense, ceci de manière constante; les migrants potentiels constituent 70 % des étudiants de Serbie, alors que la proportion est de 90 % parmi les étudiants de Hongrie (RUM, 2010).

Les enquêtes portant sur les possibilités de formation des jeunes et sur leurs intentions migratoires sont motivées – essentiellement dans le cas des chercheurs de (ou originaires de) Voïvodine – par les craintes autour de la politique nationale et des minorités, craintes que cette migration permanente et touchant justement les personnes les plus diplômées finisse par mettre en péril l'existence même de la communauté hongroise de Voïvodine (voir par exemple FERCSIK, 2008; GÁBRITY, 2002, 2007a, 2007 b; MIRNICS 2001, RUM, 2010)⁶. Si l'on se place dans la perspective de la Voïvodine, une des raisons de cette migration à but éducatif est qu'il n'existe pas d'enseignement supérieur autonome hongrois, et que les établissements existants – surtout au niveau des universités – n'offrent ni suffisamment de domaines d'orientation, ni suffisamment de places pour une formation en langue maternelle⁷. On peut donc supposer que la création d'une université à Subotica pourrait contribuer à diminuer les flux migratoires.

MIGRATION TRANSNATIONALE À BUT ÉDUCATIF DES DEUX CÔTÉS DE LA FRONTIÈRE

Les jeunes Hongrois provenant des pays voisins sont apparus en nombre dans les établissements publics d'enseignement secondaire et supérieur à partir des années 1990, suite à l'ouverture des frontières. Derrière la Roumanie et la Slovaquie, c'est la Serbie qui a fourni, et qui continue à fournir le contingent le plus important (voir tableau 1).

⁵ Parmi les étudiants poursuivant leurs études en Hongrie, la proportion des pères ayant un diplôme universitaire est de 22,6 %, alors que parmi les étudiants de Serbie cette proportion est de 7,7 % (RUM, 2010).

⁶ Au milieu des années 2000, la migration universitaire vers la Hongrie concernait de 20 à 25 % des étudiants hongrois de Voïvodine (GÁBRITY, 2007a, 116), mais cette proportion ne cesse de croître depuis.

⁷ Il existe un enseignement uniquement ou partiellement en langue hongroise dans quelques écoles supérieures à Subotica, ainsi qu'à l'Université de Novi Sad, et il est possible d'acquérir un diplôme de paysagiste et d'informaticien aux sections délocalisées des établissements de la Hongrie. Donner une vue d'ensemble des enseignements secondaires et supérieurs de Voïvodine dépasserait le cadre de la présente étude, mais GÁBRITY (2002) donne des précisions dans ce domaine, ainsi qu'au sujet de la création d'une université hongroise de Voïvodine.

Le nombre d'étudiants de Serbie⁸, durant une longue décennie, a été déterminé par l'évolution des guerres en ex-Yougoslavie. Durant les bombardements de l'OTAN, le nombre d'étudiants fréquentant les établissements d'enseignement secondaire et supérieur de Hongrie a connu une hausse spectaculaire. Dès les premiers signes de stabilisation politique, leur nombre a baissé. L'intérêt montré à l'enseignement supérieur – quelques fluctuations mises à part – semble constant, alors que depuis le début du millénaire le nombre des lycéens ne cesse de diminuer. Parmi les causes, on peut mentionner sans doute le processus de démocratisation que connaît la Serbie : le rétablissement de l'autonomie partielle de la Voïvodine – y compris en matière d'enseignement –, ainsi que la création d'établissements d'enseignement secondaire de langue hongroise. Par ailleurs, l'adhésion de la Hongrie à l'Union européenne a également eu un impact important sur l'évolution de la migration à but éducatif. Selon l'harmonisation juridique européenne, les lycéens et étudiants de nationalité serbe sont soumis au régime de pays tiers (hors Union européenne). À savoir qu'après la modification de la loi d'enseignement public, tout enfant en âge scolaire peut bénéficier d'enseignement gratuit à condition que ses parents justifient un revenu et une domiciliation en Hongrie. Avant, ils bénéficiaient de la contribution standard de l'État hongrois à la formation de chaque enfant.

Tableau 1. Enfants scolarisés en maternelle, en primaire et étudiants en Hongrie, de nationalité serbe

Année scolaire	Maternelle	Primaire et collège	Lycée technique	Lycée d'enseignement général	Établissement supérieur
1995/1996	..	376	92	572	596
1996/1997	..	339	92	540	..
1997/1998	..	308	89	488	..
1998/1999	..	295	73	499	281
1999/2000	..	395	84	676	843
2001/2002	55	306	49	634	822
2002/2003	65	307	80	556	796
2003/2004	30	282	73	511	663
2004/2005	29	222	72	509	714
2005/2006	33	232	71	465	755
2006/2007	35	194	101	485	765
2007/2008	35	170	81	421	871
2008/2009	38	139	47	380	868
2009/2010	39	211	71	401	1 009

Source : Annales de statistiques sur l'enseignement 2009/2010, Budapest, 2010 : 30.

⁸ Dans notre étude, nous utilisons le terme de « Serbie » pour désigner les migrants provenant successivement de Yougoslavie, de Serbie-Monténégro et enfin de la Serbie actuelle. Les statistiques officielles n'incluent pas l'appartenance ethnique, ni le domicile des étudiants. Les migrants cherchant à poursuivre leurs études et provenant de l'ex-Yougoslavie ont comme langue maternelle le hongrois, appartiennent à la minorité hongroise à 80 ou à 90 % et habitent en Voïvodine.

Les étudiants de Serbie scolarisés en Hongrie et ayant participé à notre enquête vivent tous dans la région de Csongrád, notamment à Szeged⁹. Cette forte concentration s'explique d'une part par le niveau considéré comme très bon et donc apprécié du service éducatif des grandes villes, et d'autre part par la proximité de la frontière, autrement dit du domicile familial.

MIGRATION DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Durant les années quatre-vingt-dix, la migration transfrontalière à but éducatif se confondait avec la migration des familles fuyant la crise liée à la situation de guerre, le service militaire, les conditions de vie très difficiles. Ceux qui arrivaient à Szeged à cette époque connaissaient les incertitudes, les peurs, et nourrissaient l'espoir que la guerre allait prendre fin et qu'ils allaient pouvoir rentrer. Bon nombre de familles, et par conséquent d'enfants, vivaient dans une situation qu'ils considéraient comme précaire, souvent des deux côtés de la frontière, séparés les uns des autres. Une enquête menée en 1993 a fait état de nombreuses situations de migration temporaire, tout en constatant que les enfants voïvodinois scolarisés à Szeged avaient un réel potentiel, de bons résultats scolaires, des conditions familiales favorables, des parents, pour la plupart, hautement qualifiés, avec parmi eux des hommes d'affaires aisés et soucieux d'étendre leurs intérêts à la Hongrie (IMRE, 1993, 22).

Lorsque durant l'année scolaire 2010-2011, nous avons mené notre enquête auprès des établissements d'enseignement public concernant la migration à but éducatif¹⁰, nous avons pu constater qu'en deux décennies, la présence des enfants de Voïvodine s'est banalisée et qu'ils se fondent dans la masse. Mais, tout comme pendant les années quatre-vingt-dix, les situations migratoires transitoires sont encore courantes autant dans la vie des enfants que dans la vie des familles. Certaines familles vivent toujours en Voïvodine et louent ou sous-louent une chambre d'étudiant pour l'enfant, alors que pour d'autres les parents ont investi dans un logement à Szeged, préparant ainsi l'installation définitive de l'enfant, voire de toute la famille. Dans plusieurs établissements scolaires, nous avons appris que les enfants, même en provenance de pays tiers, ne devaient pas s'acquitter des droits d'inscription sans que leurs parents aient à justifier des conditions d'existence en Hongrie.

Lors de l'entrée en vigueur de la loi de 2007, la municipalité de Szeged a permis, par ordonnance, aux directeurs d'établissements scolaires d'exonérer les enfants de Voïvodine des droits de scolarité, ou de leur accorder des réductions en fonction de leurs résultats

⁹ Selon une enquête ministérielle de 2005, 61 % des jeunes provenant de Serbie et du Monténégro et qui étaient scolarisés dans un établissement public en Hongrie l'étaient dans la région de Csongrád, 13 % à Budapest, et 11 % dans la région Bács-Kiskun, géographiquement plus proche de la Voïvodine (KOVÁTS et MEDJESI, 2005). Selon une enquête de 2010, 62 % des étudiants de Serbie étaient inscrits à Szeged, et à peu près un quart des étudiants poursuivaient les études à Budapest (DANKA, 2010).

¹⁰ Selon les sources officielles du « Réseau d'Information de l'Enseignement public », 227 jeunes de nationalité serbe étaient scolarisés dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur.

scolaires¹¹. Grâce à l'aide accordée par la municipalité, il était exceptionnel de devoir s'acquitter intégralement des frais. Malgré cela, la somme restante représentait une lourde charge pour la plupart des familles. Suite à la nouvelle législation qui a permis à ces jeunes de demander la nationalité, les directeurs d'établissements ont pu espérer une augmentation du nombre des lycéens voïvodinois, puisqu'en tant que citoyen hongrois ces derniers devaient pouvoir bénéficier des mêmes droits, en l'occurrence de l'enseignement gratuit, que leurs camarades de Hongrie.

La plupart des proviseurs de lycée rencontrés ont souligné que chaque inscrit était le bienvenu, mais qu'ils n'avaient nullement besoin de recruter des lycéens en dehors des frontières. Ce recrutement était d'autant moins souhaitable qu'il pouvait discréditer les bonnes relations transfrontalières existant entre établissements¹². Or, ces relations sont rudimentaires, ne sont pas officiellement encadrées, et leur officialisation est d'autant plus difficile que les lycées eux-mêmes sont en situation de compétition les uns par rapport aux autres sur le marché éducatif transfrontalier. De plus, les établissements de Hongrie offrent des avantages selon plusieurs points de vue. La ville de Szeged, en tant que centre régional d'enseignement, propose un éventail plus large d'options que les lycées hongrois de Voïvodine. Cet atout est renforcé par certains préjugés, car ceux qui souhaitent poursuivre des études supérieures restent persuadés que les études secondaires et le baccalauréat obtenu en Hongrie favorisent leur réussite au concours d'admission à l'université. Ce qui revient à dire que la décision d'intégrer l'enseignement secondaire en Hongrie fait partie d'une stratégie familiale et individuelle de migration à plus long terme.

Du point de vue des lycées de Szeged, les régions hungarophones de Voïvodine et surtout les communes proches de la ville ou de la frontière font partie de la zone de recrutement naturelle. Le domicile des enfants de Voïvodine est parfois plus proche que celui des enfants habitant certains villages hongrois. Ils rentrent à la maison, en traversant la frontière, tous les week-ends, pour voir leur famille et leurs amis.

LES MIGRATIONS TRANSNATIONALES À TRAVERS LES GÉNÉRATIONS : QUELQUES EXEMPLES

Les lycéens des années quatre-vingt-dix

Robert¹³, trentenaire, habite dans un village proche de Szeged. Du côté paternel sa famille est d'origine serbe, du côté maternel elle était d'origine souabe, mais s'est magyarisée. Les deux parents sont diplômés universitaires et complètent leurs

¹¹ Le décret concernait uniquement les jeunes Hongrois (en dehors de ceux de nationalité serbe, étaient également concernés quelques étudiants provenant de Roumanie ou d'Ukraine), mais non pas les Chinois par exemple. Les frais d'internat des lycéens déjà logés à l'automne 2007 ont été pris en charge en partie par la municipalité, les nouveaux arrivants en revanche devaient eux-mêmes assumer les frais. Ces derniers pouvaient toutefois être réduits, selon l'appréciation de la direction de l'internat en fonction de critères sociaux. Étant donné que l'État hongrois n'accordait pas de subvention pour ces lycéens, la municipalité a pris en charge le reste des frais (Source: service éducatif de la municipalité).

¹² Les proviseurs parlaient des candidatures communes entre lycées de Szeged et de Subotica pour différents concours européens.

¹³ Les noms des personnes interviewées ont été modifiés.

revenus en cultivant des champignons. Le frère de Robert allait être appelé sous les drapeaux. La famille a donc décidé en 1992 de tenter sa chance en Hongrie. Robert a commencé ses études secondaires à Szeged, dans le lycée qui leur a été conseillé par une connaissance de Voïvodine déjà installée en Hongrie. Après le baccalauréat, il est rentré en Voïvodine, a continué à cultiver des champignons et a poursuivi ses études à Senta pour obtenir un diplôme de paysagiste à la section délocalisée de l'Université d'horticulture de Budapest. Il a maintenu l'entreprise familiale jusqu'aux bombardements de l'OTAN en 1999. Par la suite, il a essayé encore deux fois de lancer une entreprise en Serbie, mais sans succès. Il est donc revenu en Hongrie. Actuellement, il est employé par une entreprise allemande et sillonne les routes comme commercial dans les pays des Balkans, partout où le serbe – sa langue maternelle – est utile.

Robert, tout comme son épouse hongroise originaire de Voïvodine, aime vivre en Hongrie qu'ils considèrent comme le pays du « tout est possible », mais ils n'excluent pas de déménager et ils apprennent actuellement l'allemand. Robert a de la famille en Allemagne : son grand-père, médecin, s'y est installé à l'âge de cinquante ans, et ses parents y ont travaillé comme travailleurs immigrés dans les années quatre-vingt. Dans leur famille, la migration transnationale fait partie intégrante des stratégies de réussite depuis des générations.

Sarah était en première année de lycée au début des bombardements de l'OTAN. L'enseignement n'étant temporairement pas assuré, ses parents ont jugé plus prudent de ne pas perdre une année et l'ont scolarisée à Szeged. Elle aurait pu rentrer pour la terminale, mais elle a pris goût à l'autonomie. De plus, ayant l'intention de poursuivre ses études supérieures à l'Université de Szeged, elle a préféré passer le baccalauréat en Hongrie. Elle a terminé ses études avec succès. Actuellement, elle fait partie de l'école doctorale et enseigne à l'Université. Depuis, sa sœur s'est installée aussi à Szeged. Sarah est convaincue que dans son pays natal, faisant partie de la minorité hongroise, elle n'aurait pas pu réussir sans maîtriser parfaitement la langue nationale, alors qu'ici elle a un poste et mène une existence autonome – ce qu'elle n'aurait pas pu faire en Serbie. Mais elle regrette qu'au moment de son arrivée en Hongrie il fût trop tard pour s'intégrer dans sa classe de lycée où les cercles d'amis étaient déjà constitués. Ses meilleurs amis sont toujours ceux de sa classe de lycée de Voïvodine, et elle rentre voir ses parents au moins deux fois par mois.

Étudiants et lycéens de 2011

Kata vient de commencer ses études d'éducatrice spécialisée. Elle a fait des études secondaires paramédicales en Voïvodine et rêve depuis toujours de s'occuper d'enfants. Elle voudrait devenir orthophoniste. En Voïvodine, seule une formation en serbe est assurée. Mais malgré son très bon niveau en serbe – dans la famille, tout comme dans le cercle d'amis des parents, il y a des Serbes –, elle voulait poursuivre ses études dans sa langue maternelle. Kata n'est pas boursière, elle loue une chambre chez l'habitant avec une amie. Une de ses cousines avait également fait ses études à Szeged. C'est elle qui l'a aidée à faire les premières démarches à son arrivée. Kata affirme qu'elle ne serait pas venue si elle n'avait pas pu compter sur cette connaissance, si la réputation de l'enseignement n'était pas aussi bonne, et enfin si sa camarade de classe n'avait pas choisi la même filière. Elle est très attachée à ses origines et rentre régulièrement grâce au bon réseau de transports publics. Elle ne sait pas

encore où elle voudrait travailler, une fois son diplôme en poche. En Voïvodine, le besoin d'orthophonistes hongrois qualifiés ou d'éducateurs spécialisés est réel. Mais la Hongrie est bien plus développée que la Serbie. Si elle pouvait obtenir un bon poste, elle resterait très certainement.

Lina a fait des études secondaires paramédicales et a opté très tôt pour des études de pharmacie. Elle était en première année quand elle a eu l'occasion d'assister à une Journée portes ouvertes à l'Université de Szeged. Elle a été fascinée par la technologie moderne équipant les locaux. En 2006, elle a postulé pour faire une année de préparation linguistique à Budapest, et durant une année, elle a habité en résidence universitaire. Elle a réussi le baccalauréat, a été admise à l'Université de Szeged et a obtenu une bourse d'études. Ayant un bon niveau en serbe, elle a également postulé à l'Université de Novi Sad, au cas où elle ne serait pas admise à Szeged. Mais elle préfère l'enseignement à Szeged qu'elle juge de meilleur niveau et, pour elle, il est plus facile d'atteindre Szeged que Novi Sad. Malgré la frontière, elle met à peine deux heures pour rentrer. Elle avait fait l'année préparatoire à Budapest avec une amie du lycée et c'est avec cette même amie qu'elle loge au collège Márton Áron. En tant que boursière, elle ne peut pas demander la nationalité hongroise, car elle perdrait ses avantages. Mais dès qu'elle sera diplômée, elle la demandera. Elle ne veut pas rentrer dans son pays natal et planifie son avenir avec son ami de Szeged, en Hongrie, voire dans un autre pays.

Léa est scolarisée au lycée où enseignent les étudiants en pédagogie de l'université, option littéraire, en première. Elle avait longtemps réfléchi avant de s'inscrire au lycée en Hongrie, car elle ne voulait pas perdre ses amis. Elle avait donc postulé en Serbie également, et a fini par prendre cette décision sous l'influence de sa sœur qui étudiait déjà à Szeged. Elle ne regrette pas cette décision. Elle n'est pas très bonne en serbe et avait de toute façon prévu de faire des études supérieures en Hongrie. Léa voudrait faire des études de sciences économiques à l'Université de Budapest.

Thomas est scolarisé depuis trois ans à Szeged, dans un lycée artistique très réputé, en option dessin et céramique. Au moment de l'orientation, il aurait pu postuler uniquement à Novi Sad, où l'enseignement se fait essentiellement en serbe. Sa professeure de dessin lui avait conseillé alors de passer le concours à Szeged. Ses parents étaient d'accord. Thomas voudrait continuer ses études à Budapest, à l'École supérieure d'arts appliqués.

Nelli est scolarisée dans le lycée le plus réputé de la ville, en option littéraire. Elle avait choisi Szeged, avec le soutien de sa famille, car elle voulait postuler à une université en Hongrie, et ils considéraient qu'un niveau d'enseignement équivalent ne pouvait être assuré en Voïvodine en hongrois. De plus, elle ne voulait pas étudier en serbe. Elle veut passer le concours d'admission à l'Université de droit à Szeged.

Concernant les projets postuniversitaires de ces lycéens, mise à part Léa qui n'exclut pas de tenter sa chance en Serbie, tous privilégient une existence en Hongrie ou quelque part en Europe, où le diplôme obtenu en Hongrie peut être gage de réussite. Sauf si les programmes scolaires chargés les empêchent, ils rentrent chaque week-end. Après le quotidien de l'internat, le foyer familial représente un moment de détente et de calme. Léa est la plus attachée à ses amis de « chez elle » avec qui elle garde le contact, mais elle a aussi – comme les autres – lié des amitiés avec des camarades de classe ou d'internat. En revanche, lorsque plusieurs étudiants de Voïvodine

se trouvent dans une classe, ou même dans un établissement, ils s'entendent tout de suite entre eux et s'épaulent mutuellement.

LES PARTICULARITÉS DE LA MIGRATION TRANSNATIONALE À BUT ÉDUCATIF

Les quelques parcours que nous avons esquissés renforcent les conclusions tirées à partir des études portant sur la migration transfrontalière à but éducatif des jeunes Hongrois, notamment en ce qui concerne les raisons qui les incitent à migrer. Parmi les facteurs répulsifs, se trouve en position privilégiée le manque de possibilité de poursuivre des études dans leur langue maternelle ainsi que les choix de formation réduits en Serbie. Parallèlement, le large éventail d'offres en enseignement de Szeged, sa bonne réputation et surtout son très haut niveau représentent l'attrait principal. Les connaissances linguistiques jouent également un rôle-clé lors de la décision de migrer (GÁBRITY, 2007b). Le manque de maîtrise du serbe pose problème surtout pour les jeunes ayant grandi dans des communautés linguistiques homogènes hongroises, car ils apprennent le serbe comme deuxième langue, et bon nombre de personnes interviewées ont remis en question l'efficacité de cet enseignement. Ne pas maîtriser totalement la langue officielle renforce la volonté de migrer vers la Hongrie, afin de poursuivre ses études. Mais même pour ceux qui ont grandi dans un milieu linguistiquement mixte, et qui ont ainsi un bon niveau en serbe, les études en Serbie ne sont pas attrayantes. À l'exigence fondamentale de pouvoir poursuivre ses études dans sa langue maternelle viennent se greffer des attentes personnelles qui continuent à se renforcer durant les études. Aux possibilités très différentes entre la Hongrie et la Serbie de trouver du travail et d'assurer de bonnes conditions de vie, s'ajoute depuis 2004 un nouveau critère, à savoir la valeur du diplôme universitaire hongrois sur le marché du travail européen.

L'ethnicité représente un capital culturel et relationnel lors de la migration des jeunes Hongrois de Voïvodine pour poursuivre leurs études, mais parmi les facteurs déclencheurs, les raisons économiques sont tout aussi importantes que celles d'ordre ethnique (GÖDRI, 2004). Dans les histoires de vie, les motivations personnelles et ethniques se mélangent lors de la prise de décision. La dimension ethnique apparaît comme valeur positive lors des interviews à travers, d'une part, l'attachement évident – et quelquefois latent – à la Hongrie et, d'autre part, l'identité linguistique et culturelle. Il est rarissime que les étudiants mentionnent des inconvénients liés à leur appartenance à une minorité ethnique, et lorsque c'est le cas, il s'agit des possibilités d'évolution de carrière restreintes, en corrélation avec la maîtrise de la langue¹⁴.

Les personnes interviewées donnent parfois des raisons à connotations ethniques pour ne pas rentrer dans leur pays d'origine ; en parlant des différences de mentalités et de comportements entre Serbes et Hongrois et en reconnaissant une frontière culturelle marquée entre les deux pays. Dans leurs histoires de vie, des notions à connotation positive caractérisent la Hongrie (pays stable aux règles de fonctionne-

¹⁴ Durant l'enquête menée auprès des étudiants hongrois d'origine de la Voïvodine, les chercheurs s'étaient aussi intéressés aux motivations qui se cachaient derrière la décision de migrer. 82,8 % ont répondu qu'ils avaient l'intention de quitter leur pays d'origine en espérant de meilleures conditions de vie, et seuls 6,6 % expliquaient leur décision par une situation ressentie comme défavorable en tant que minorité ethnique (RUM, 2010).

ment claires, habitants cultivés, sympathiques, souriants) tandis que des notions à connotation négative s'attachent à la Serbie (pays imprévisible et qui fonctionne mal, habitants incultes et hostiles). Dans les récits des migrants, cette opposition est interprétée ou comprise dans une dimension « européen/plus européen/non européen », comme une frontière entre cultures, entre civilisations, se manifestant involontairement dans la tradition d'un discours orientaliste (BÖRÖCZ, 2002).

Les récits individuels permettent de décrire cependant l'évolution de la migration transnationale (LEVITT et GLICK SCHILLER, 2004) ; l'installation définitive se fait progressivement (SALT, 2001) et il n'est pas rare – nous l'avons bien vu dans le cas de Robert – que le migrant cherche à se faire une place à la fois dans les deux pays, en observant où il trouve les meilleures conditions de vie. Et même si le migrant transnational n'a pas l'esprit entrepreneurial lors de ces va-et-vient entre les deux pays, dans la plupart des cas la décision définitive se fait attendre. En effet, les jeunes ne considèrent pas leur vie et leur domicile du moment comme définitifs et leur avenir reste ouvert. Lorsqu'ils prennent la décision de migrer et de s'installer définitivement, leur décision est largement motivée par les possibilités de gagner leur vie ainsi que par leurs perspectives de carrière. L'évolution des cercles d'amis et de relations ainsi que la fondation d'une famille jouent également un rôle fondamental dans l'issue de la migration.

Ces histoires de vie donnent un éclairage multiple au rôle que les réseaux sociaux jouent dans le parcours migratoire (GÖDRI, 2004 ; MASSEY et al., 2001 ; TILLY, 2001). Les enfants ne pourraient pas décider de la poursuite de leurs études sans le soutien actif des familles. Mais l'entourage qui accepte, voire soutient, la migration ne se limite pas au cercle familial : des enseignants donnent les informations sur les possibilités d'études au-delà des frontières, parents et enfants de retour rapportent leurs expériences qui contribuent aux décisions autant individuelles que familiales en même temps qu'elles les justifient. À côté de l'entourage familial favorable, les fratries, parents plus ou moins éloignés, amis, camarades d'école déjà expatriés facilitent à leur tour la prise de décision, diminuant le sentiment de risque et les réticences, et servant de modèle. Ces réseaux – autant dans le pays d'origine que dans le pays de destination – constituent une ressource, permettent de développer des stratégies migratoires individuelles ou collectives et deviennent ainsi eux-mêmes des facteurs constitutifs migratoires¹⁵.

BILAN

La migration transnationale, qui concerne essentiellement la communauté minoritaire de langue et d'identité hongroise vivant du côté serbe de la frontière dans la région frontalière entre la Serbie et la Hongrie, a revêtu ces deux dernières décennies des caractéristiques à la fois ethniques et économiques. Par conséquent, influencer les flux migratoires autant quantitativement que qualitativement est devenu un élément constitutif de la politique ethnique et minoritaire – et de son corollaire, la

¹⁵ La proportion des étudiants dont au moins un membre de la famille poursuit des études à l'étranger est de 35,6 % parmi les jeunes Hongrois de Voïvodine étudiant en Hongrie, alors que ce taux est de 9,4 % parmi leurs camarades hongrois scolarisés en Serbie, ce qui démontre l'importance des réseaux dans les flux migratoires.

politique éducative – de la Hongrie concernant les Hongrois vivant en dehors des frontières. Nos résultats sont corroborés par d'autres recherches qui constatent que cette politique n'est pas à même d'atteindre son objectif principal, qui est de former l'élite culturelle de la minorité hongroise dans leur pays d'origine et de leur assurer des conditions d'existence convenables. Les facteurs d'attraction et de répulsion se révèlent durables, tout comme les réseaux de migration qui nourrissent, légitiment et érigent en stratégie familiale et individuelle la migration à but éducatif. Cette migration transnationale se caractérise par un double attachement dont l'intensité dans le temps et dans l'espace est évolutive, qui se traduit par une fidélité à la famille et au cercle d'amis, ainsi qu'à la localité et à la communauté hongroise minoritaire et non pas à l'État serbe. Et bien que l'issue de cette migration transnationale puisse être considérée comme ouverte, d'après nos recherches, elle constitue dans la plupart des cas la première étape d'un départ définitif du pays natal. Ainsi, les décisions et stratégies concernant les études des enfants deviennent par la même occasion des décisions et stratégies migratoires.

BIBLIOGRAPHIE

BASCH LINDA, GLICK SCHILLER NINA and SZANTON BLANC CRISTINA, 1994 : *Nations Unbound, Transnational Projects, Postcolonial Predicaments, and Deterritorialized Nation-States*, London and New York : Routledge.

JORDAN BILL et DUVELL FRANCK, 2003 : *Migration. The Boundaries of Equality and Justice*, Cambridge : Polity Press.

BÖRÖCZ JÓZSEF, 2002 : « A határ: társadalmi tény [La frontière en tant que fait social] », *Replika* 47-48, 133-142.

DANKA BALÁZS, 2010 : *Migráció a felsőoktatásban. Kutatási tanulmány a magyarországi felsőoktatásban tanuló harmadik országbeli állampolgárokról [Migration dans les études supérieures. Étude sur les étudiants de nationalité étrangère, provenant de pays tiers en Hongrie]*, Budapest : BÁH.

http://www.bmbah.hu/ujpdf/MIGRACIO_A_FELSOOKTATASBAN.pdf? PHPSESSID = 5636863d8c16f7e2aa221f33543ef68f

EPARE CHRISTIAN, 2008 : « A nemzet peremén. Külhoni magyar ösztöndíjasok a fővárosban [À la marge de la nation. Boursiers hongrois venant d'étranger dans la capitale] », in SZARKA LÁSZLÓ et KÖTÉL EMŐKE (éds), *Határhelyzetek. Külhoni magyar egyetemisták peregrinus stratégiái a 21. század elején [Positions frontalières. Stratégies de pérégrination d'étudiants hongrois venant d'étranger au début du XXI^e siècle]*, Budapest : Institut Balassi, collègue Márton Áron, 10-29.

ERDEI ITALA, 2005 : « Hallgatói mobilitás a Kárpát-medencében [Mobilité des étudiants dans le bassin des Carpathes] », *Educatio* 2, 334-359.

FEISCHMIDT MARGIT et ZAKARIÁS ILDIKÓ, 2010 : « Migráció és etnicitás. À mobilitás formái és politikái nemzeti és transznacionális térben [Migration et ethnicité. Les formes et les politiques de mobilité dans un espace national et transnational] », in FEISCHMIDT MARGIT (éd), *Etnicitás. Különbőségteremtő társadalom [Ethnicité. Une société créant la distinction]*, Budapest : Gondolat, MTA Kisebbségkutató Intézet, 152-169.

FERCSIK RITA, 2008 : « Szülőföldről a hazába – és vissza? [Du pays natal au pays d'origine – mais le retour?] », in SZARKA LÁSZLÓ et KÖTÉL EMŐKE (éds), *Határhelyzetek. Külhoni magyar egyetemisták peregrinus stratégiái a 21. Század elején [Positions frontalières. Stratégies de pérégrination d'étudiants hongrois venant d'étranger au début du XXI^e siècle]*, Budapest : Institut Balassi, collègue Márton Áron, 124-138.

GÁBRITY MOLNÁR IRÉN, 2002 : « A fiatal értelmiségképzés lehetőségei [Possibilité d'études pour former les jeunes intellectuels] », in GÁBRITY MOLNÁR IRÉN et MIRCICS ZSUZSA (éds), *Holnaplátók [Quel avenir ?]*, Szabadka: Magyarországi Tudományos Társaság, 13-38.

GÁBRITY MOLNÁR IRÉN, 2007a: « Megmaradás, avagy továbbtanulási lehetőségek és szándékok a Vajdaságban – etnikai magatartásvizsgálat [Maintien, ou possibilité et volonté de poursuite d'études en Voïvodine – analyse des attitudes ethniques] », in KUPA LÁSZLÓ (éd), *Tájak, tájegységek, etnikai kisebbségek Közép-Európában. [Régions, unités régionales, minorités ethniques en Europe centrale]*, Pécs: B & D Stúdió, 110-120.

GÁBRITY MOLNÁR IRÉN, 2007b: « Vajdasági magyar diplomások karrierje, migrációja, felnőttoktatási igényei [Carrière, migration, besoin de formation continue parmi les diplômés hongrois de Voïvodine] », in MANDEL KINGA et CSATA ZSOMBOR (éds), *Karrierutak vagy parkoló pályák? Friss diplomások karrierje, migrációja, felnőttoktatási igényei a Kárpát-medencében [Voie de réussite ou voie de garage? Carrières, migrations, besoin de formation continue parmi les jeunes diplômés dans le Bassin des Carpathes]*, Budapest: MTA Etnikai-nemzeti Kisebbségkutató Intézet, 132-173.

GÖDRI IRÉN, 2004 : « Etnikai vagy gazdasági migráció? Az erdélyi magyarok kivándorlását meghatározó tényezők az ezredfordulón [Migration ethnique ou économique? Les facteurs décisifs concernant la migration des Hongrois de Transylvanie à l'aube du millénaire] », *Erdélyi Társadalom* 2 (1), 37-54.

GÖDRI IRÉN, 2005 : « A bevándorlók migrációs céljai, motivációi és ezek makro- és mikrostrukturális háttere [Objectifs et motivations migratoires des immigrés, ancrées dans une micro- et macrostructure] », in GÖDRI IRÉN et TÓTH PÁL PÉTER (éds), *Bevándorlás és beilleszkedés [Immigration et intégration]*, Budapest: KSH Népeségtudományi Kutatóintézet, 69-131.

IMRE ANNA, 1993 : *Iskolák a határon. Határmenti térségek és az oktatás. [Écoles à la frontière. Régions frontalières et l'enseignement]*, Budapest: Oktatókutató Intézet.

KOVÁTS ANDRÁS, 2004 : « A magyarországi bevándorláspolitikai problémái [Problèmes de la politique d'immigration hongroise] », in KOVÁCS NÓRA, OSVÁT ANNA et SZARKA LÁSZLÓ (éds) *Tér és teret. Tanulmányok az etnicitás és az identitás kérdésköréből [Espace et terrain. Études sur l'ethnicité et sur l'identité]*, Budapest: Akadémiai Kiadó, 297-312.

KOVÁTS ANDRÁS and MEDJESI ANNA, 2005 : *Magyarajkú, nem-magyar állampolgárságú tanulók nevelésének, oktatásának helyzete a magyar közoktatásban [La situation éducative des scolaires de langue hongroise, sans la nationalité hongroise, à l'école publique]*, http://www.okm.gov.hu/upload/2007003/hatarontuli_magyarok_tanulmany_070320.pdf

LEVITT PEGGY et GLICK SCHILLER NINA, 2004 : « Conceptualizing Simultaneity: A Transnational Social Field Perspective on Society », *International Migration Review*, 38 (3), 1002-1039.

MASSEY S. DOUGLAS, ARANGO JOAQUIN, GREAME HUGO, KOUAOUCI ALI, PELLEGRINO ADELA, et TAYLOR J. EDWARD, 2001 : « A nemzetközi migráció elméletei: áttekintés és értékelés [Théories de migration internationale: vue d'ensemble et regard critique] », in SÍK ENDRE (éd), *A migráció szociológiája [La sociologie de la migration]*, Budapest: Szociális és Családügyi Minisztérium, 9-40.

RUM [Research Unit on Identity and Migration], 2010 : *Migrációs szándék a vajdasági magyar egyetemisták körében [Intensions migratoires parmi les étudiants hongrois de Voïvodine]*, Zenta: Identitás Kisebbségkutató Műhely. http://www.idkm.org/tanulmanyok/Migracios_szandek1.pdf

MOLNÁR CSABA, 2008 : « Érvényesülés, karrierépítés – hazatérés. Hallgatói döntéshelyzetek [Succès et carrière – retour au pays natal. Situation de décision pour les étudiants] », in SZARKA LÁSZLÓ et KÓTÉL EMÓKE (éds), *Határhelyzetek. Külhoni magyar egyetemisták peregrinus stratégiái a 21. század elején [Positions frontalières. Stratégies de pérégrination d'étudiants hongrois venant de l'étranger au début du XXI^e siècle]*, Budapest: Institut Balassi, Collège Márton Áron, 139-154.

NAGY GÁBOR, 2009 : « Határ menti együttműködés a Dél-Alföld és a szomszédos államok határterületei között [Collaboration au long des frontières entre la Plaine du Sud et les régions frontalières étrangères] », in NAGY GÁBOR (éd), *Dél-Alföld*, Pécs, Budapest: MTA RKK, Dialóg Campus, 461-471.

- NYÍRI PÁL, 2010 : « Egy transznacionális “közvetítő kisebbség” : kínai vállalkozók Magyarországon. [Une minorité de transfert transnational : entrepreneurs chinois en Hongrie] », in FEISCHMIDT MARGIT (éd), *Etnicitás. Különbségteremtő társadalom [Ethnicité. Une société créant la distinction]*, Budapest: Gondolat, MTA Kisebbségkutató Intézet, 141-151.
- PÁL ÁGNES et GYÓRI FERENC 2009 : « Szeged változó szerepe a Délvidék gazdasági fejlődésében. [Le rôle évolutif de Szeged dans le développement économique des régions du Sud] », in TÓTH JÓZSEF, PÁL ÁGNES et SZÓNOKYNE ANCSIN GABRIELLA (éds), *Tanulmánykötet Krajkó Gyula professzor úr tiszteletére. [Recueil d'études en l'honneur du professeur Krajkó Gyula]*, Szeged: SZTE TTIK Gazdaság- és Társadalomföldrajz Tanszék, 177-185.
- SALT JOHN, 2001 : « Az európai migrációs térség [Espaces migratoires en Europe] », *Regio* 12 (1), 174-212.
- STEWART MICHAEL, 2002 : « The Hungarian Status Law: A new European form of Transnational politics ? », *Transnational Communities Working Paper WPTC-02-09*, http://www.transcomm.ox.ac.uk/working_papers/WPTC-02-09_Stewart.pdf.
- SZENTANNAI ÁGOTA, 2001 : « A Magyarországon tanult fiatalok karrierkövetése [Poursuites de carrières des étudiants-jeunes diplômés de Hongrie] », *Regio* 12 (4), 113-131.
- TILLY CHARLES, 2001 : « Áthelyeződött hálózatok [Réseaux transposés] », in SÍK ENDRE (éd), *A migráció szociológiája [La sociologie de la migration]*, Budapest: Szociális és Családügyi Minisztérium, 89-104.
- T. MIRNICS ZSUZA, 2001 : « Hazától hazáig (A vajdaságban és Magyarországon tanuló vajdasági magyar egyetemi hallgatók életkilátásai és migrációs szándékai). [Du foyer au foyer. Possibilités de vie et de carrière, intentions migratoires des étudiants hongrois de Voïvodine poursuivant leurs études en Hongrie] », in : GÁBRITY MOLNÁR IRÉN et T. MIRNICS ZSUZA (éds), *Fészekhagyó vajdaságiak [Ceux qui partent de Voïvodine]*, Szabadka: Magyarságkutató Tudományos Társaság, 163-204.
- TÓTH PÁL PÉTER, 2003 : « Nemzetközi vándorlás – magyar sajátosságok [Migration internationale – particularités hongroises] », *Demográfia* 46 (4), 332-341.

EDUCATIONAL OR MIGRATORY STRATEGY ? VOJVODINIAN STUDENTS IN HUNGARY

The aim of this study is to present the peculiarities of educational migration in the Serbian-Hungarian border zone, with emphasis on the Hungarian national policy regulations influencing individual migratory choices. In our opinion, this kind of transnational migration is defined by both ethnic and economic factors ; it primarily concerns the Hungarian minority living on the Serbian side of the border.

Keywords: *education, migration, transnationalism, Szeged, Vojvodina, migration policy.*

MIGRATIONS- ODER BILDUNGSSTRATEGIE ? VOJVODINISCHE STUDIERENDE IN UNGARN

Dieser Artikel analysiert die Besonderheiten der Bildungsmigration in der ungarisch-serbischen Grenzregion, mit besonderem Augenmerk auf die nationalen politischen Regulationen in Ungarn, welche die individuellen Migrationsentscheidungen beeinflussen. Wir sind der Meinung, dass diese Form der transnationalen Migration ein sowohl von ethnischen als auch von ökonomischen Faktoren bestimmter Prozess ist, der vor allem die auf der serbischen Seite der Grenze lebende ungarische Minderheit betrifft.

Stichwörter: *Bildung, Migration, Transnationalismus, Szeged, Vojvodina, Migrationspolitik.*

Patrick Rérat, Doris Wastl-Walter	
Éditorial : Mobilités et développement transfrontalier	5
Rachid Belkacem, Isabelle Pigeron-Piroth	
Travail frontalier et développement transfrontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux.....	13
Philippe Hamman	
La prise en charge collective des relations de travail transfrontalières : représenter un espace nouveau.....	29
Hervé Munz	
Les (im) mobiles frontières du patrimoine horloger dans l'Arc jurassien	43
Tamás T. Sikos	
Komárom et Komárno : ville divisée – commerce de détail transfrontalier	59
Antoine Beyer, Bernard Reitel	
La gouvernance des transports publics comme mesure de l'intégration transfrontalière en Europe de l'Ouest. L'exemple des trois Eurodistricts de Sarrebruck, Strasbourg et Bâle.....	77
Aurelio Vigani	
Transports, frontière et développement territorial de la Regio Insubrica	95
Rafael Costa, Thierry Eggerickx	
Diversité démographique et profils migratoires des espaces frontaliers belges	113
Samuel Carpentier, Claude Gengler, Philippe Gerber	
La mobilité résidentielle transfrontalière entre le Luxembourg et ses régions voisines : un panorama.....	135
Patrick Rérat, Alexandre Moine, Kevin Gertsch, Philippe Signoret	
La mobilité résidentielle transfrontalière dans l'Arc jurassien franco-suisse	153
Ágnes Erőss, Béla Filep, Patrik Tátrai, Monika Mária Váradi, Doris Wastl-Walter	
Stratégie éducative ou stratégie migratoire ? Les étudiants de Voïvodine en Hongrie	169
Koffi Nutefé Tsigbe	
Frontières et mobilité transfrontalière au Togo sous domination coloniale (1884-1960)	187
Marta Byrska-Szklarczyk	
La frontière de la violence. Les « fourmis » du poste frontière de Medyka comme société expérimentant la frontière.....	201
Patrick Rérat	
Recension	217